

On disait ce soir, à Versailles, que les différents groupes de la droite refusaient de prendre aucun engagement avant le vote de la loi électorale.

L'extrême droite, dans sa réunion de ce matin, a décidé qu'elle ne mettrait pas de délégués à la réunion des autres groupes. En ce qui concerne la dissolution, tout en assurant que l'époque en est prochaine, les membres de l'extrême droite ne croient pas devoir prendre d'engagements sur une question qui dépend surtout de circonstances.

Les journaux bonapartistes publient une lettre de M. Granier de Casagnac père, qui provoque en duel M. Léon Gambetta comme étant l'inspirateur et le rédacteur de la République française qui a accusé de vénalité cet ancien député. Cette lettre se termine comme il suit :

« Donc, avant de déranger deux de mes amis, je vous demande de me faire savoir si vous vous battez quand vous insultez un honnête homme, ou si vous n'êtes qu'un lâche ? Et que mon âge ne vous soit pas une excuse pour vous dérober.

« La Providence, en m'accordant une longue vie, m'a laissé un bras encore capable de faire respecter le nom que je porte et que je n'entends pas laisser salir par vous. » DE SAINT-CÉRON.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 5 juillet

Présidence de M. d'Audiffert-Pasquier

La séance est ouverte à 2 h. 30.

Après l'adoption du procès-verbal, M. Hervé de Saisy demande à l'Assemblée de statuer prochainement sur sa proposition relative à la vérification des pouvoirs des conseils généraux.

M. E. Pelletan répond qu'il déposera sous peu son rapport sur la proposition analogue de M. Tallon.

L'Assemblée adopte à l'unanimité un projet de loi ouvrant au ministère de la guerre un crédit de 100 millions au titre du compte de liquidation pour les dépenses de 1875 et reprend ensuite la discussion du projet ayant pour objet la concession des chemins de fer de Cambrai à Douai, d'Aubigny-au-Bac à Somain et de Douai à Orchies.

M. Krantz, rapporteur, demande que ces lignes soient concédées à la compagnie de Picardie et Flandre, et non pas à la compagnie du Nord.

L'orateur expose qu'on ne songe pas à créer une concurrence à cette dernière compagnie et déclare que cette concurrence est impossible.

M. Paris développe un contre-projet qui place sous les auspices des députations du Pas-de-Calais, de la Somme et de Seine-et-Oise.

L'orateur proteste contre la concurrence que le projet de la commission tend, selon lui, à créer à la compagnie du Nord.

M. Plichon appuie le projet de la commission et s'attache à démontrer que la concession à la compagnie de Picardie et Flandre est favorable aux intérêts de l'Etat et ne nuit pas à ceux de la compagnie du Nord.

M. Courbet-Poulard monte à la tribune.

La clôture est demandée, mais n'est pas prononcée.

M. Courbet-Poulard appuie l'amendement de M. Paris.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

L'amiral Jaurès demande la mise à l'ordre du jour de demain du projet de loi portant approbation de la convention commerciale avec le royaume d'Annam.

La séance est levée à 6 h. 10.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Monsieur M. Toulemonde-Nollet.

L'homme si remarquable dont nous annonçons hier la mort prématurée, laissera parmi nous des regrets qui ne s'effaceront pas. Il était de ceux qui peuvent se mêler aux luttes les plus

la maison de Tiphaine-la-Fée qui, après avoir prêté les victoires du grand capitaine breton, avait associé sa destinée à son glorieux avenir.

Quand le message de Gaël arriva sur la place, un grand mouvement y régna. Du milieu de la foule massée par groupes s'entendaient tour à tour des gémissements et des paroles rapides comme celles que nous arrache l'explosion d'une grande surprise ou d'une profonde douleur.

C'était non loin de la demeure du comte de Matignon que les curieux échangeaient les questions auxquelles répondaient quelques serviteurs de la maison du comte.

Simon eut le pressentiment d'un malheur pour Louis et d'une vive contrariété pour le vicomte Gaël. Il n'avait jamais aimé ses maîtres et haïssait ses deux complices. L'idée de rapporter une mauvaise nouvelle au château de Coëtquen ne pouvait donc gêner le trouble, et ce fut avec plus d'empressement que d'angoisse qu'il demanda :

— Que signifie la paille répandue

vives sans que leur caractère ait à supporter aucune atteinte. Entré jeune encore dans les affaires publiques, M. Toulemonde y apporta une grande intelligence, mûrie par des études sérieuses, des convictions ardentes et sincères, et pardessus tout un esprit de droiture auquel ses adversaires eux-mêmes ont plus d'une fois rendu hommage.

Au Conseil municipal, dont il fut l'un des membres les plus distingués, il s'attacha surtout à la défense des intérêts moraux et religieux. Il le fit avec un grand courage et une extrême énergie. Il possédait parfaitement la plupart des questions municipales et il les traitait avec une hauteur de vues et une netteté vraiment admirables. Il rendit de grands services dans le conseil d'avant 1870.

Depuis, on l'avait écarté du travail des commissions, mais, dans les discussions générales, il fallait bien compter avec cette belle et fière intelligence qui voyait la Vérité et la servait sans jamais faiblir. Sa présence à l'Hôtel-de-Ville fut toujours profitable au bien public.

Membre et secrétaire de la Chambre de Commerce, il s'y montra familier avec tous nos grands intérêts commerciaux et industriels. Là aussi, sa parole faisait autorité.

A la mort de M. Pierre Motte, le conseil particulier des conférences de Saint-Vincent-de-Paul choisit M. Henry Toulemonde pour son président. Nul n'était plus digne de remplacer à la tête de cette œuvre charitable le grand chrétien dont Roubaix conserve la mémoire vénérée.

Quand le gouvernement voulut donner à Roubaix une nouvelle municipalité, M. Henry Toulemonde fut désigné comme adjoint. Pressé par ses amis, il accepta cette nouvelle charge, contre son gré ; mais sa santé ébranlée donnait des inquiétudes et bientôt tout travail lui fut interdit. Il ne se présenta pas aux dernières élections. Il donna sa démission d'adjoint et s'en alla passer l'hiver dans le Midi. Hélas ! son retour ne fut qu'augmenter les angoisses de sa famille et de ses amis. Il y a quelques jours, son état empira subitement ; hier matin on réunissait à la hâte les siens autour de son lit et il mourut avec le courage de l'homme qui fut toujours fidèle à sa Foi et à son Dieu.

Comme M. Pierre Motte, dont il fut l'ami, M. Henry Toulemonde meurt jeune et à l'heure où ses concitoyens espéraient pouvoir lui demander de nouveaux services.

Si l'homme public était digne de tous les respects, l'homme privé méritait toutes les affections. Affable et bienveillant pour tous, cœur loyal et généreux, fidèle à ses amis, il laisse à ses enfants l'exemple d'une vie qui sera pour eux un titre d'honneur.

ALFRED REBOUX.

Souscriptions reçues à la mairie, du 5 juillet, 2 h. 1/4, au 6 juillet à 2 h.

Produit de la quête faite au concert de la Concordia, sur la place Sainte-Elisabeth, 204  
Eugène Wattinne, 100  
Galpin et Vermylen, 100  
Directeur et personnel du mesurage public, 23 50  
Letombe-Celer, 20  
Quint, conseiller municipal, 25

— Vous n'êtes pas de Dinan, vous ? répliquait le chaussetier dont la boutique formait l'angle de la rue voisine.

Un des serviteurs du comte reconnut Simon et, secouant la tête, lui dit avec un regret sincère :

— Mon maître est mort hier.

— Mort... mais il se portait bien l'autre semaine ?

— Il se portait bien deux jours auparavant... il a succombé brusquement à une apoplexie, et, après l'avoir quitté vers onze heures jeudi soir, je l'ai trouvé hier matin gisant inanimé au pied de son lit.

A suivre

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 135<sup>e</sup> livraison (3 juillet 1875). — Texte : Tom Brown, par J. Levoisin. — Le Mardi-Gras, légende normande, par Mme de Witt. — Plombières, par P. Vincent. — Beldieu, par N. Mousin. — Les aventures du capitaine Magon, par L. Cahun. — Le homard, par Mme Gustave Demoulin.

Dessins par Godefroy Durand, Philippeux et H. Clerc.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard

Directeur et employés du service municipal, 70  
Mochange, garçon au cercle de l'Industrie, 5  
Neuf membres du Franco-English club, 25 50  
Moise-Rogier, entrepreneur, 100  
Ses employés et ouvriers, 40  
Un anonyme, 200  
id., 10

Employés, contre-maîtres et ouvriers de la teinturerie Scarpel-Louage, 94 60  
Alfred Pauchet, 20  
Le total des souscriptions reçues à la mairie à cette heure est de 5.609 fr. 44 c.

Souscription de l'atelier de M. Dendievel, serrurier-poëlier, rue St-Georges. MM. Pierre Dendievel, 25  
Alfred Dendievel fils, 10  
Macaire Houze, 1  
François Rouzée, 1  
Zéphir Dermaux, 1  
J.-B. Derlander, 1  
Eloy Demeyer, 1  
Albert Deslander, 1  
Adolphe Bourgeois, 1  
La bonne, 1

Total : fr. 43

Monsieur le Rédacteur,

J'ai de nouveau recours à votre obligeance pour vous prier d'inscrire dans votre journal de ce soir les sommes suivantes au profit des inondés :

MM. L. Gantier-Pennel, 100 fr.  
Carré Cheval, frères, 100  
Lemaire frères et Parent, 100  
Motte et Meillassoux, frères, 100  
Funct, Spies et C<sup>e</sup>, 100  
Scarpel et Toussaint, 100  
Emile Roussel, 100  
Augustin Morel, 200  
Morel et C<sup>e</sup>, 300  
J.-B. Meillassoux, 50  
J. Morel, 25  
César Morel, 50  
L. Dechenaux, 20  
Jean Bonnet, 20  
Florin (libraire), 50  
Emile-Six Roussel, 60  
Ch. Dehesdin, 50  
Léon Doutre, 30  
Pierre Duhamel, 25  
Rasson-Derville, 25  
Derville-Delespierre, 25  
Ad. Boucher, 25  
Lion Dreyfus, 20  
Cinq amis réunis, 20  
Lunar et Marcel, 25  
Delacroix, 50  
N. Derremaux, 40  
Léon Lalouette, 50  
Henri Dubly, 25  
Emile Segard, 50  
Picard, 10  
Sourdorf, 50  
Boulbaux, 25  
Hasebrouck, 25  
Delrus frères et Bertrand, 100  
Victor Caignet, 50  
Anonyme, 50

2340 fr.

Je vous réitère mes remerciements et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

A. OUDAR.

Roubaix, 6 juillet 1875.

La lettre suivante a été adressée au président de la société la Concordia :

Roubaix, le 6 juillet 1875.

Monsieur le Président, J'ai l'honneur de vous adresser réception de la somme de 204 fr. provenant de la quête faite pendant le Concert de la Concordia, sur la place de St-Elisabeth, pour les inondés du Midi.

Je vous prie d'agréer tous mes remerciements et de les faire agréer, tant par la Société que vous présidez, que par les personnes qui ont eu l'heureuse idée d'organiser la quête qui a été si productive pour nos malheureux compatriotes. Agréés, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

LOUIS WATINE-WATTINNE, adjoint.

M. Théophile Rassement nous prie d'annoncer qu'il organise un concours d'escrime au bénéfice des Inondés du Midi. Des affiches donneront ultérieurement les conditions de ce concours.

Le Journal officiel publie, dans l'ordre suivant, les souscriptions des députés du Nord pour les inondés du midi :

MM. Testelin, 100 fr. — de Mérode, 500. — Corne, 100. — Boduin, 300. — Alfred Dupont, 300. — Comte de Melun, 300. — Kolb-Bernard, 300. — Maurice 300. Botticau, 300. — Descat, 300. — de Staplande, 300. — Comte Roger, 300. — Comte d'Espel, 300. — de Marcère, 100. — Laurent, 100. — Brabant, 500. — Parsy, 500. — Plichon, 500. — Jules Brame, 500. — Baucarne-Leroux, 100. — Deregnacourt, 200. — Pajot, 100. — Théry, 100.

Indépendamment de son offrande comme député, M. Baucarne-Leroux a également souscrit pour 100 fr. comme maire de Croix.

Liste du Journal de Roubaix, au 6 juillet, à 3 heures.

M. L. Voreux, 250  
Anonyme, 2  
M. Simoins, peintre, 1  
M. Remy Fidèle, 5  
MM. Charles Wattinne et C<sup>e</sup>, 89, 21  
Les ouvriers de la filature Cau, père et fils, 21, 55

M. Pierre Dendievel et ses ouvriers, 43  
Les puivriers du tissage mécanique de MM. Scarpel-Roussel et fils, 50, 90  
482, 66

Roubaix a déjà contribué pour une large part à la souscription en faveur des Inondés du Midi. Dans un argent et en étoffes, collectés dans les ateliers, fêtes, etc., la charité se montre sous toutes les formes.

M. Gustave Nadaud vient à son tour de prendre l'initiative d'une fête musicale qui sera donnée à Roubaix la semaine prochaine, avec le concours de la Lyre Roubaissienne et de plusieurs artistes et amateurs, et dans laquelle notre musicien-poëte chantera quelques-unes des compositions qui ont illustré son nom.

Cette heureuse pensée, que nous avions connue des premiers mais dont nous ne voulions rien dire avant que la réalisation en fut assurée, devait trouver partout sympathies et encouragements. L'administration municipale s'est empressée de mettre le grand salon de l'Hôtel-de-ville à la disposition de Gustave Nadaud ; les présidents et les commissaires de nos différents cercles ont promis de leur côté leur concours le plus actif, et nous pouvons dès aujourd'hui prévoir un succès complet.

Nous donnerons dans un jour ou deux le programme du concert ou plutôt des concerts, car il y en aura deux, l'un le lundi 12 juillet, l'autre le lendemain 13. Le prix du cachet sera de 2 fr. pour le lundi et de 5 fr. pour le mardi. Le programme sera le même pour les deux jours.

M. Nadaud a voulu, par cette combinaison, permettre à tous de prendre part à cette solennité charitable et artistique. On avait d'abord songé à donner le premier concert le dimanche, mais la Grande-Harmonie devant aller se faire entendre à Bruxelles, dans une fête au profit des inondés français, on eût été privé du concours de plusieurs artistes qui en font partie.

Constatais que c'est la première fois que Gustave Nadaud chantera dans un concert payant. Il veut soulager de cruelles infortunes, et le public roubaissien prouvera à l'illustre chansonnier qu'il ne s'est pas trompé en faisant appel à la charité de sa ville natale.

La cour d'appel de Douai souscrit pour les inondés 2,000 fr.

Voici une nouvelle fort intéressante pour MM. les instituteurs.

Nous lisons dans l'Education l'importante déclaration que voici :

« Nous avons annoncé dans notre dernier numéro, que la loi concernant la pension de retraite des instituteurs était à l'ordre du jour de l'Assemblée, et qu'elle avait même été déclarée d'urgence. Nous avons le plaisir d'ajouter aujourd'hui que, d'après nos renseignements particuliers, puisés aux meilleures sources, cette loi sera, sans aucun doute, discutée et votée avant la clôture de la session. L'honorable M. Ernoul, rapporteur du projet, s'est entendu à cet égard avec M. Maurice, député du Nord et chaud défenseur des intérêts de l'enseignement primaire. »

C'est M. de Marcère, député du Nord, qui est chargé de rédiger le rapport de la commission des Trente sur la loi électorale. C'est également M. de Marcère qui avait été chargé de formuler la déclaration des gauches destinée à être publiée.

Voici le programme des morceaux que la Grande Fanfare exécutera sur le kiosque de la Grande-Place, jeudi prochain 8 courant, à 8 heures 3/4, au profit des inondés du midi :

1<sup>o</sup> Allegro militaire. \*\*\*  
2<sup>o</sup> La Bohémienne, ouverture. BALFE.  
3<sup>o</sup> Valse. PANNE.  
4<sup>o</sup> Mosaïque sur Dom Pasquale. DONIZETTI.  
5<sup>o</sup> Galop. PANNE.

La ville d'Armentières organise une exposition internationale d'horticulture. Cette exposition comprendra toutes les variétés de fleurs et plantes d'agrément, outils et appareils se rapportant à l'horticulture, ainsi que tous produits agricoles.

Elle sera ouverte du 5 au 9 septembre inclusivement, et aura lieu dans les vastes salles et jardins de l'établissement St-Joseph, entrée par la rue du Crachet.

Un de nos confères rapporte qu'un accident s'est produit dimanche soir à la station d'Ascq, sur la ligne de Lille à Tournai. Un voyageur, au mépris de tous les règlements, voulut descendre du train avant l'arrêt complet du convoi. Il tomba si malheureusement qu'il eut la jambe droite prise sous les roues et complètement broyée. Son état est grave.

Un second accident a eu lieu aussi en pleine gare de Lille, à l'arrivée du train de Paris à 10 h. 40 m. Un ser-

gent d'infanterie voulut aussi devancer l'arrêt des voitures et il tomba entre les roues et la bordure du quai. Il a reçu d'assez graves blessures à la tête. Transporté dans les bureaux de M. le sous-chef de gare, il a été immédiatement l'objet des soins les plus pressés. On a remarqué l'arrivée presque immédiate de plusieurs officiers de la garnison auprès du blessé.

Sous ce titre : Saisie de 500 kilogrammes de cigares au chemin de fer du Nord, on lit dans le Petit Journal :

« Grand émoi hier dans l'après-midi, à la gare du Nord, sur le quai International.

« Vers deux heures un commissaire de police, M. Fouqueteau, du quartier Saint-Merri, agissant par l'ordre de M. Léon Renault, accompagné d'une dizaine d'agents de la police de sûreté, se présenta à l'administration du chemin de fer du Nord et pria deux fonctionnaires supérieurs de bien vouloir le suivre sur le quai International, entouré de barrières, gardées par des douaniers et des vérificateurs de toutes espèces de marchandises.

« Cinquante employés de divers grades se trouvaient en ce moment sur le quai.

« Le commissaire de police, à la stupeur générale, fit immédiatement garder toutes les issues, et ordonna l'ouverture de tous les colis, caisses et malles récemment débarqués des wagons scellés.

« Au grand ébahissement des inspecteurs vérificateurs de la douane et employés, on tira des différents caisses et colis plus de 500 kilos de magnifiques cigares de la Havane.

M. Fouqueteau donna l'ordre à ses agents de s'emparer de la personne du chef emballer. Le chef emballer, qui avait assisté au déballage, fut fouillé aussitôt, et on trouva dans son portefeuille des papiers, des correspondances, des preuves irrécusables de sa complicité dans les fraudes considérables commises au préjudice du Trésor depuis un temps indéfini.

« Le chef emballer fut conduit au dépôt de la préfecture, pendant que les scellés étaient apposés sur les colis ouverts et les wagons suspects.

« L'administration du chemin de fer du Nord a vivement félicité le magistrat chargé par M. Léon Renault de cette opération, conduite si habilement, qui n'a été que le prélude d'une plus grosse affaire, dont nous parlerons bientôt.

« Le service de la douane a été fort étonné de la découverte de ces fraudes considérables, qui avaient échappé à sa surveillance. »

On lit dans le Mémorial de Lille :

Chacun de nos lecteurs connaît la hauteur exceptionnelle de la perche du tir à l'arc situé à l'entrée de Fives. En cet endroit a été tenu hier le défi porté par l'archer de Menin dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs.

Une grande foule de curieux et de parieurs était venue assister à cette mémorable séance où, en dix heures, le robuste champion devait abattre les 96 oiseaux vissés sur les branches de cette haute pyramide !

Il se mit à l'œuvre ce matin à huit heures précises, et il n'abandonna le pied de la perche qu'à 11 heures, 76 oiseaux étaient alors par terre. Il alla déjeuner chez un de ses amis, dans le voisinage. A deux heures il reprit son travail herculéen. Une heure et 40 minutes plus tard le pari était entièrement gagné au milieu des applaudissements de la foule, de plus de 1,500 personnes accourues de tous côtés. Il n'avait pas mis 5 heures à accomplir cet invraisemblable exploit.

Bien des paris particuliers s'étaient engagés sur les derniers oiseaux à abattre. Séance tenante, les enjeux des perdants allèrent grossir la caisse des inondés. Ces sommes ont eu une certaine importance.

« Il y a quelques jours encore, dans une ville de Belgique, dont le nom nous échappe, le même archer avait accepté le même défi, doublé d'un billet de mille francs. Au bout de cinq heures, il ne restait, fixé à la pyramide, qu'un seul oiseau.

« Qu'on m'apporte vingt flèches, dit-il et j'en finirai de suite.

Des paris s'engagèrent pour et contre. L'adroite archer en accepta un de 250 fr.

« Il se mit de suite à l'œuvre et à la 9<sup>e</sup> flèche l'oiseau fut abattu.

Cela faisait pour le vainqueur une journée de 1,250 fr.

Lundi prochain, 12 juillet, une grande soirée vocale et instrumentale, avec tombola, au bénéfice des victimes des inondations du Midi, aura lieu chez M. Jacques Perqui, au Singe du Brésil, N<sup>o</sup> 114, Grande-Rue à Roubaix. Une quête sera faite pendant la soirée.

L'Agence de la Société Générale à Roubaix, 41 bis, rue du Chemin de Fer, se charge de transmettre, sans frais, à Toulouse, Montauban et Agen, aux personnes ou Comités qui lui sont désignés, les fonds recueillis pour les victimes de l'inondation du Midi.

### AVIS OFFICIEL. — (Inondations).

Le gouvernement vient de prescrire à MM. les trésoriers-général, receveurs particuliers et percepteurs de recevoir les souscriptions qu'on voudra bien verser à leurs caisses pour les inondations du Midi et d'en remettre immédiatement des récépissés ou quittances à souche.

La ville de Lannoy donnera, le dimanche 8 août prochain, un grand carrousel au bénéfice des pauvres et pour fondation d'un hospice.

Il aura lieu dans un manège disposé à cet effet sur la Place. Les prix à décerner consistent en :

- 1<sup>er</sup> prix, Douze couverts et une louche en argent, valeur 400 fr., ou quatre cents francs en espèces.
- 2<sup>em</sup> prix : 6 couverts et une louche en argent, valeur 250 fr.
- 3<sup>em</sup> prix : Un objet d'art, valeur 140 fr.
- 4<sup>em</sup> prix : Un huilier en argent, valeur 100 fr.
- 5<sup>em</sup> prix : 18 cuilliers à café en argent, valeur 60 fr.

Surprises, valeur 50 fr.

### Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE MARIAGES du 4 juillet. — Etienne Chevalier, qual de Westros, 21. — Pauline Hernou, rue de l'Arche, 42. — Marie Claus, rue de l'Espérance, 12. — Edouard Bernard, rue de la Chapelle Ouveau, cour Lagabee, 2. — Floro Vitté, rue du Fort, cour Foveau, 2. — Émile Vandemulderbroeck, rue des Anges, cour Liagre. — Palmyre Toussaint, rue des Longues-Haies, cour Capart, 8. — Marie Grez, au Fil, maison Vroman, 25. — Marie Aibar, rue des Longues-Haies, cour Vroman, 25. — Léon Blot, rue des Chasseurs, 30. — Marie Stuer, rue du Luxembourg, fort Condemner, 11. — Amé Neirnecker, rue des 7 Palmes, maison Ratsille, 95.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 4 juillet. — Victoire Bernard, 41 mois, Grande-Rue, cour Filp. — Isabelle Leriche, 74 ans, m'énagru, rue de Lille.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 5 juillet. — Jean Lefebvre, 56 ans, tisserand, rue des Arts. — Marie Gustanema, 4 mois, aux 3 Pons. — Joséphine Lagne, 5 mois, rue d'Alma, cour Desoch, 7. — Gustave Delplanque, 1 mois, rue de Westros, 3. — Fidal Desmarais, 72 ans, chauffeur, rue de Mousveux, cour Sion, 15. — Louis Willem, 1 mois, rue de la Redoute, 85. — Gustave Duetroux, 2 mois, rue de l'Espérance, cour Flouvier, 175. — Céline Dubar, 31 ans, m'énagru, rue Saint-Antoine, 39. — Marie Elsbath, 90 ans, m'énagru. — Hôtel-Dieu. — Alexandre Brimour, 29 ans, ajusteur, Hôtel-Dieu.

MARIAGES du 5 juillet. — Edouard Vermotte, 39 ans, tisserand, et Antoinette Bauwens, 21 ans, tisserande. — Camille Mouton, 24 ans, tisserand, et Mélanie Degroove, 24 ans, tisserande. — Théophile Dehinchop, 26 ans, garçon boulanger, et Marie Deloel, 19 ans, tisserande. — Casiodore Tassart, 40 ans, fleur, et Flavie Bourgeois, 35 ans, couturière. — Oscar Goblet, 27 ans, tisserand, et Rosamond Kerse, 23 ans, tisserande. — Arsène Fournier, 25 ans, employé de commerce, et Berthe Chieus, 21 ans, sans profession. — Jean-Baptiste Belain, 29 ans, coiffeur, et Philomène Carbonnelle, 29 ans, journalière.

### CONVOIS FUNÉRAIRES ET ORIS

Les amis et connaissances de la famille TOULEMONDE-NOLLET, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, du décès de Monsieur HENRI CHARLES-DÉJARD-JOSEPH TOULEMONDE, marchand, de la paroisse Saint-Martin, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, membre de la chambre de commerce, décédé à Roubaix, le 5 juillet 1875, à l'âge de 66 ans, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de vouloir bien assister à la messe de convoi qui sera célébrée le mercredi 7 juillet 1875, à 9 heures 1/2, sur la tombe de la même famille, au cimetière de la paroisse de Saint-Elisabeth. L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tillou, 2.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église St-Christophe, à Tourcoing, le jeudi 8 juillet 1875, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame ELISA CASTELAIN, épouse de M. CHARLES HARRI, décédée à Tourcoing, le 11 juillet 1874, à l'âge de quatre-vingt ans et six mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire de 1<sup>re</sup> classe sera célébré le mardi 13 juillet 1875, à 9 heures, au Maître-Autel de l'église paroissiale de St-Christophe, pour le repos de l'âme de Monsieur GABRIEL-MARIE-JOSEPH TOULEMONDE, époux de Dame JULIE TIBERGHIEN, décédé à Tourcoing, le 11 juillet 1875, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme un tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'ORIS. — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratis dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

### Cours de Physique

Mardi 7 juillet à 8 heures du soir. Induction par les courants ; bobine de Ruhmkorff, construction de l'électro, ses effets, ses applications à l'inflammation des mines, à l'inflammation des gaz, au moteur Lenoir, etc.

### Prix de revient des Viandes

	DRONTS D'OCTROI COMPRIS.	TRIOVAL	TRIOVAL	TRIOVAL
Bœuf	le k <sup>o</sup>	1.74	1.81	1.22
Vache	>	1.70	1.37	0.94
Taureau	>	0.00	0.00	0.00
Veau	>	1.86	1.47	1.32
Mouton	>	1.75	1.65	1.45
Porc	>	1.70	1.65	1.60

Roubaix, le 2 Juillet 1875. Le Maire de Roubaix, C. DESGAR.

Pompes funéraires. — Compagnie DUTTENHOFF, rue de l'Espérance, 19, Roubaix. (Voir aux annonces.)